

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026****L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUATORZE OCTOBRE,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 6 octobre 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Marie de TOURNEMIRE, Marina CHUPIN, Augustine YECKE, Angelo TOCCO, Benjamin BRIAND-BOUCHER, Cécile ALLEMAN, Charles de MONTFERRAND, Bruno LECLERC, Claudie LEMOINE, Anne-Marie POTOT, Stéphanie RUAU

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Marie-Scholastique BOULDOIRES, Céline VERON, Benoît AKKAoui, Stéphanie LETELLIER

OBJET : Finances - Décision modificative de crédits n° 2 - Budgets annexes EHPAD - Exercice 2026

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

L'examen de la situation budgétaire actuelle de l'exercice 2026 des EHPAD fait apparaître la nécessité de procéder à des ajustements de crédits qui se traduisent pour les budgets annexes EHPAD par les évolutions suivantes :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	37 600 €	0 €
Investissement	8 000 €	8 000 €

➤ **En fonctionnement :**

L'ajustement de crédits de dépenses de 37 600 € se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20261014-DEL-2026-093-DE
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026

- Résidence Gaston-Birgé : + 5 500 €
- Résidence César-Geoffray : + 32 100 €

Résidence Gaston-Birgé :

Les crédits progressent de 5 500 €, répartis de la manière suivante :

Ils concernent un ajustement des crédits pour des prestations de nettoyage (5 000 €) et des dépenses admises en non-valeurs (500 €).

Résidence César-Geoffray :

Les crédits progressent de 32 100 €, répartis de la manière suivante :

Ils concernent principalement les dépenses de personnel pour 6 000 € liées à la prise en charge de congés bonifiés pour un agent. S'ajoutent des dépenses de structure à hauteur de 26 100 € (constitution de provisions, créances éteintes, annulation de titres sur exercice antérieurs).

➤ **En investissement :**

L'ajustement en dépenses d'investissement s'élève à 8 000 €. Les crédits se répartissent entre les budgets de la manière suivante :

- Résidence Gaston-Birgé : + 3 000,00 €
- Résidence César-Geoffray : + 5 000,00 €

Pour les deux résidences, il s'agit d'un ajustement des dépôts de garantie en recette et en dépenses.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité adopte la décision modificative de crédits n° 2 de l'exercice 2026.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



**EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Birgé	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6283	Divers - Prestation de nettoyage à l'extérieur	5 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	500,00	
	Total			5 500,00	
CCAS budget annexe résidence Geoffray	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6288	Divers - Autres	900,00	
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	6488	Autres charges de personnel - Autres charges diverses de personnel	6 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6542	Créances éteintes	14 300,00	
		673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 300,00	
		6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	3 600,00	
	Total			32 100,00	
TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT				37 600,00	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20261014-DEL-2026-093-DE
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026

**EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Birgé	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	
	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus		3 000,00
	Total			3 000,00	3 000,00
CCAS budget annexe résidence Geoffray	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	
	16 - Emprunts et dettes assimilees	165	Dépôts et cautionnements reçus		5 000,00
	Total			5 000,00	5 000,00
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				8 000,00	8 000,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20261014-DEL-2026-093-DE
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026